

# UNE URGENCE CLIMATIQUE

## UNE EVIDENCE INCONTESTABLE

Depuis le rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en 2018, il ne se passe pas une semaine sans que l'actualité nous parle des conséquences du réchauffement climatique : stations de ski sans neige, canicule avec 46°C dans le département du Gard en été 2019, incendies records en Californie, Australie, Sibérie, tempêtes à répétition dans le bassin méditerranéen, cyclones records, migrants climatiques, etc.

A l'échelle de 20 ou 30 ans, les conséquences seront irréversibles si nous ne réduisons pas immédiatement et drastiquement les gaz à effet de serre pour éviter ce que les scientifiques appellent « l'effet domino ». En effet, avec le réchauffement en cours, la planète se met à émettre elle-même des gaz à effet de serre :

- Moins de banquise et surfaces enneigées → Le « miroir » blanc glacé qui renvoie 80% des rayonnements solaires ne le fera plus et c'est l'océan qui absorbe à l'inverse 80% de ces radiations → **accélération du réchauffement climatique ...**
- Fonte du permafrost (sol gelé au Canada, Russie...) → Le méthane et le CO<sub>2</sub> emprisonnés dans ces sols gelés du Canada, de la Russie ou dans les montagnes seront libérés → **accélération du réchauffement climatique ...**
- Puits de carbones affaiblis → Les forêts et les océans absorbent une très grande partie des gaz à effet de serre. Mais les forêts rétrécissent et les océans montrent des signes de saturation → **accélération du réchauffement climatique ...**

Il est ainsi important et nécessaire de mettre en œuvre tout ce qui est possible afin de réduire la catastrophe annoncée. Trop souvent, on oppose des solutions entre elles alors qu'il faut joindre toutes les actions possibles (isolations des bâtiments, alternatives de transport, productions locales, chauffe-eaux solaires, ...)

L'éolien est ainsi une des solutions parmi toutes celles que nous devons mettre en place.

- Une seule éolienne produit de l'électricité pour plusieurs milliers de personnes ;
- A l'horizon 2050, de nombreuses études concluent à un mix électrique 100% renouvelable ;
- La France pourrait produire 40 à 60% de son électricité à partir de l'éolien.



De nombreuses études et informations sont disponibles sur notre site internet.

[WWW.INTERVENT.FR](http://WWW.INTERVENT.FR)



[HTTPS://WWW.INTERVENT.FR/BREBIERES](https://www.intervent.fr/brebières)

Le parc éolien de Brebières s'implante en région Hauts-de-France, à l'Est du département du Pas-de-Calais (62), au sein de la communauté de communes d'Osartis-Marquion.

Il s'agit d'un parc éolien constitué de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison répartis sur la commune de Brebières, dans un secteur composé de grandes parcelles agricoles, délimité par des routes départementales au Nord, à l'Ouest et au Sud et par l'usine Renault de Douai à l'Est.

Les principales caractéristiques du projet sont :

EOLIENNES	Puissance totale maximale	9 à 12 MW
	Puissance unitaire maximale	3 à 4 MW
	Nombre	3
	Diamètre de rotor maximal	127 m
AUTRES AMÉNAGEMENTS	Hauteur du mât maximale	135 m
	Postes électriques	1 poste de livraison
	Fondations	25m de Ø sur 4m de profondeur
	Plateformes	48 x 47m
PRODUCTION	Pistes créées/renforcées	127 m/ 5 km
	Production annuelle	39 000 MWh
	Foyers équivalents <sup>1</sup>	9 000 foyers
	Personnes équivalentes <sup>2</sup>	22 500 personnes
	CO <sub>2</sub> évité <sup>3</sup>	11 700 tonnes/an
	Durée de vie	25 ans

<sup>1</sup> Consommation moyenne d'un site résidentiel (résidences secondaires comprises) estimée par la CRE : 4 272kWh/an

<sup>2</sup> Considérant 2,5 personnes par foyers

<sup>3</sup> MEDAD – ADEME. Note d'information du 15/02/08 – « L'éolien contribue à la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> »

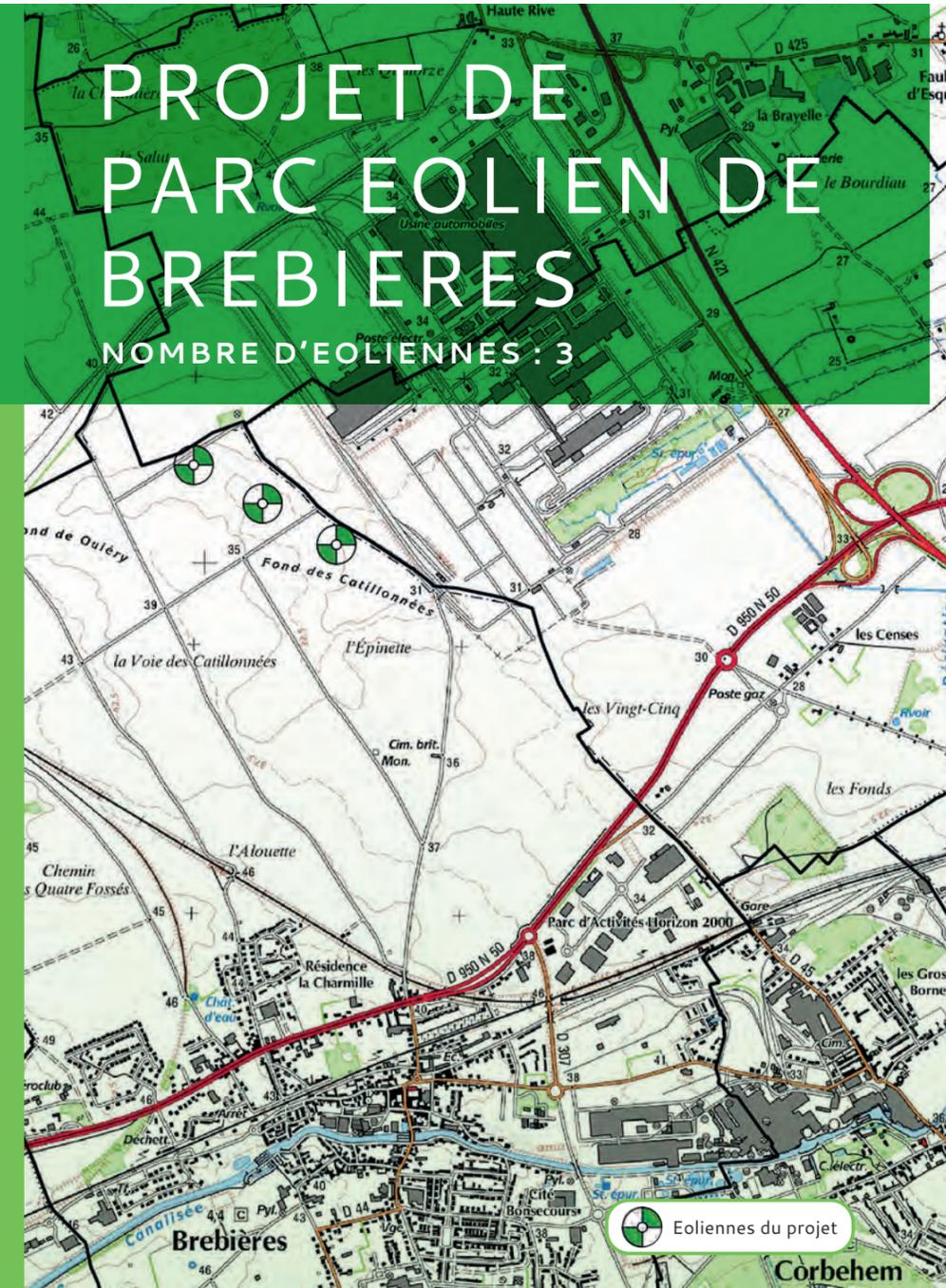
Le site [www.intervent.fr](http://www.intervent.fr) est hébergé sur des serveurs « low voltage » moins gourmands en énergie et utilisant 100% d'énergies renouvelables. Ce document est imprimé sur papier recyclé.

INTERVENT  
l'élan de l'énergie renouvelable

valeco

# PROJET DE PARC ÉOLIEN DE BREBIERES

NOMBRE D'EOLIENNES : 3



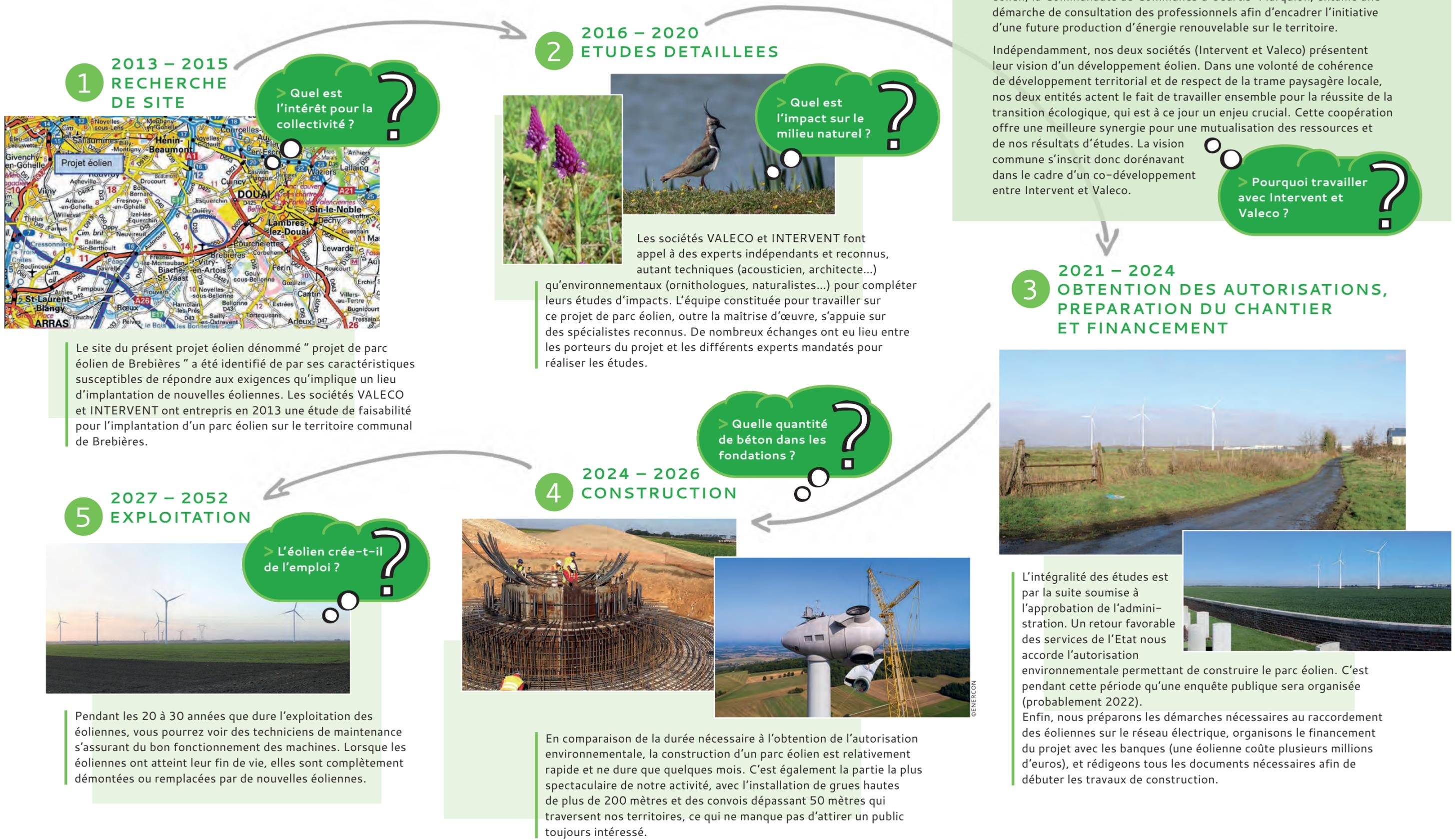
## INTERVENT SAS

**Siège social**  
Tour de l'Europe 183  
3. Bd de l'Europe  
68100 Mulhouse  
Tél. 03 89 66 37 51  
[www.intervent.fr](http://www.intervent.fr)

## VALECO Montpellier

**Siège social**  
188 rue Maurice Bejart  
CS 57392  
34184 Montpellier  
Tel : 04 67 40 74 00  
[www.groupevaleco.com](http://www.groupevaleco.com)

# LES PRINCIPALES ETAPES POUR CONSTRUIRE UNE EOLIENNE



## 1 2013 – 2015 RECHERCHE DE SITE

> Quel est l'intérêt pour la collectivité ?



Le site du présent projet éolien dénommé " projet de parc éolien de Brebières " a été identifié de par ses caractéristiques susceptibles de répondre aux exigences qu'implique un lieu d'implantation de nouvelles éoliennes. Les sociétés VALECO et INTERVENT ont entrepris en 2013 une étude de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire communal de Brebières.

## 5 2027 – 2052 EXPLOITATION

> L'éolien crée-t-il de l'emploi ?



Pendant les 20 à 30 années que dure l'exploitation des éoliennes, vous pourrez voir des techniciens de maintenance s'assurant du bon fonctionnement des machines. Lorsque les éoliennes ont atteint leur fin de vie, elles sont complètement démontées ou remplacées par de nouvelles éoliennes.

## 2 2016 – 2020 ETUDES DETAILLEES



> Quel est l'impact sur le milieu naturel ?

Les sociétés VALECO et INTERVENT font appel à des experts indépendants et reconnus, autant techniques (acousticien, architecte...) qu'environnementaux (ornithologues, naturalistes...) pour compléter leurs études d'impacts. L'équipe constituée pour travailler sur ce projet de parc éolien, outre la maîtrise d'œuvre, s'appuie sur des spécialistes reconnus. De nombreux échanges ont eu lieu entre les porteurs du projet et les différents experts mandatés pour réaliser les études.

## 4 2024 – 2026 CONSTRUCTION

> Quelle quantité de béton dans les fondations ?



En comparaison de la durée nécessaire à l'obtention de l'autorisation environnementale, la construction d'un parc éolien est relativement rapide et ne dure que quelques mois. C'est également la partie la plus spectaculaire de notre activité, avec l'installation de grues hautes de plus de 200 mètres et des convois dépassant 50 mètres qui traversent nos territoires, ce qui ne manque pas d'attirer un public toujours intéressé.

## UN CO-DÉVELOPPEMENT POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE RÉUSSIE

Suite à la sollicitation de porteurs de projets qui ont identifié un potentiel éolien, la Communauté de Communes d'Osartis-Marquion, entame une démarche de consultation des professionnels afin d'encadrer l'initiative d'une future production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Indépendamment, nos deux sociétés (Intervent et Valeco) présentent leur vision d'un développement éolien. Dans une volonté de cohérence de développement territorial et de respect de la trame paysagère locale, nos deux entités actent le fait de travailler ensemble pour la réussite de la transition écologique, qui est à ce jour un enjeu crucial. Cette coopération offre une meilleure synergie pour une mutualisation des ressources et de nos résultats d'études. La vision commune s'inscrit donc dorénavant dans le cadre d'un co-développement entre Intervent et Valeco.

> Pourquoi travailler avec Intervent et Valeco ?

## 3 2021 – 2024 OBTENTION DES AUTORISATIONS, PREPARATION DU CHANTIER ET FINANCEMENT



L'intégralité des études est par la suite soumise à l'approbation de l'administration. Un retour favorable des services de l'Etat nous accorde l'autorisation environnementale permettant de construire le parc éolien. C'est pendant cette période qu'une enquête publique sera organisée (probablement 2022).

Enfin, nous préparons les démarches nécessaires au raccordement des éoliennes sur le réseau électrique, organisons le financement du projet avec les banques (une éolienne coûte plusieurs millions d'euros), et rédigeons tous les documents nécessaires afin de débiter les travaux de construction.